



## **Vœux adoptés par le 59<sup>e</sup> congrès de la FCPE-Paris réuni le 20 mai 2006**

### **Contre les expulsions de jeunes et de parents d'enfants sans papiers**

Le 59<sup>e</sup> congrès de la FCPE Paris se déclare extrêmement inquiet pour les jeunes et leurs familles en situation d'être expulsés. Il demande la régularisation des jeunes majeurs scolarisés et sans papiers et des familles sans papiers qui ont des enfants scolarisés.

Le congrès de la FCPE appelle les militants et sympathisants parisiens à redoubler de vigilance en cette fin d'année scolaire et pendant les congés d'été et propose de participer à la mise en place des comités de veille dans chaque quartier en relation avec le Réseau Éducation Sans Frontières.

Le congrès de la FCPE appelle tous ses militants à apporter soutien, parrainage et protection à toutes les familles et à tous les jeunes en danger d'expulsion.

La FCPE Paris appelle tous les militants à participer à la réunion de préparation du 1<sup>er</sup> juin à Voltaire.

### **Droit de redoubler dans son lycée d'origine**

La FCPE Paris appelle les conseils locaux à défendre le droit au redoublement dans leur établissement pour les lycéens de terminale qui le souhaitent.

Nous pensons que les établissements scolaires doivent recevoir les élèves jusqu'à l'obtention de leur bac. Les élèves ne doivent pas faire les frais de la réduction de la DHG qui entraîne soit une réduction des capacités d'accueil soit une augmentation des effectifs de classe.

### **Solidarité avec les jeunes inculpés suite aux mouvements contre la loi Fillon et la loi « égalité des chances »**

Face à la mobilisation de millions de personnes, le gouvernement s'est montré d'un mépris consternant. Il porte l'entière responsabilité de la violence qui a accompagné les manifestations contre la loi sur l'égalité des chances (dont le CPE faisait partie).

Plus de 4300 arrestations ont eu lieu, des procès continuent de se tenir. Comme l'an dernier à l'encontre des lycéens et lycéennes en lutte contre la loi Fillon, cette justice expéditive et répressive est mise en œuvre par le gouvernement.

La FCPE exige l'abandon des poursuites, la relaxe des prévenus et l'amnistie des lycéens et étudiants impliqués dans la lutte contre la loi Fillon et la loi dite « d'égalité des chances ».

La FCPE appelle à une forte mobilisation de la société civile pour s'opposer à l'arbitraire et pour imposer l'arrêt de la répression pénale et administrative à l'encontre des jeunes.

Pour ne pas laisser seuls les inculpés (parfois mineurs), la FCPE demande à tous et à toutes d'être présents et solidaires lors des procès de ces jeunes.